

A l'attention des familles du 2nd degré Institut Saint-Dominique

Objet : Courrier de rentrée 2024

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit pour l'année scolaire 2024-2025 dans notre établissement. Vous trouverez dans ce courrier les renseignements nécessaires, afin de préparer au mieux la rentrée prochaine.

RENTREE SCOLAIRE

Les élèves rentreront tous le lundi 2 septembre 2024 en respectant les horaires définis ci-dessous.

NIVEAUX	HORAIRES DE RENTREE	HORAIRES DE FIN	OBSERVATIONS
			Les élèves de 6 ^{ème}
6 ^{ème}	08h30	13h45	déjeuneront tous sur
			site (repas offert)
5 ^{ème}	13h45	16h45	
4 ^{ème}	09h00	12h00	
3 ^{ème}	14h15	16h50	
2 ^{nde}	09h30	13h45	Les élèves de 2 ^{nde} déjeuneront tous sur site à 12h45 (repas offert)
1 ^{ère}	10h30	12h30	
Terminale	14h45	16h15	

Le 1^{er} jour, les élèves se présenteront avec un agenda, une trousse, un cahier et un sac.

Les élèves de collège seront accueillis par le responsable pédagogique et la Vie Scolaire, sur la cour aux heures indiquées ci-dessus. Ils seront ensuite pris en charge par les professeurs principaux.

Les élèves de 2^{nde} seront accueillis en salle polyvalente, au lycée.

Les élèves de 1^{ère} et Terminale seront accueillis par les professeurs principaux directement dans les salles (listes affichées à l'accueil des élèves).

Les cours débuteront dès le mardi 3 septembre 2024.

RESTAURATION

Dès le 3 septembre 2024, l'élève pourra déjeuner à la restauration. Les anciens élèves devront avoir avec eux le badge d'accès de l'année 2023/2024. Un badge d'accès sera remis aux nouveaux élèves, le jour de la rentrée.

HORAIRES des cours du lundi au vendredi

CLASSES	MATIN	APRÈS-MIDI
6 ^{ème} et 5 ^{ème}	8h30 à 12h30 (ou 11h35 selon l'emploi du	13h50 à 16h50
	temps)	
4 ^{ème} et 3 ^{ème}	8h30 à 12h30 (en 3 ^{ème} souvent à 8h00)	13h50 à 16h50
2 ^{nde} – 1 ^{ère} –	8h00 à 12h30 (exceptionnellement 13h)	13h50 à 17h45 (exceptionnellement 13h15)
Terminale		

Pas de cours le mercredi après-midi.

Les niveaux Terminale et 1^{ère} auront des devoirs surveillés. Certains mercredis après-midis, ils auront la possibilité de déjeuner sur place.

Au collège, pour des raisons de sécurité et d'organisation, les élèves devront être systématiquement présents de 8h30 à 11h35 ou 12h30 et de 13h50 à 16h50. Aucune sortie ne pourra être accordée tant que les autorisations parentales n'auront pas été validées sur Ecole Directe (informations transmises à la rentrée).

Vous trouverez, ci-après, quelques informations concernant l'établissement.

1 - Entrée dans l'établissement

L'entrée principale du collège et du lycée se situe au 103 avenue de Cheverny. Chaque élève est muni d'un badge d'accès (entrée et sortie de l'établissement + restauration). Un badge est remis en début de scolarité et est conservé tout au long de la scolarité. Les nouveaux élèves recevront leur badge le jour de la rentrée.

2 - Les services administratifs

Ils sont ouverts les **lundis, mardis, jeudis et vendredis de 08h00 à 12h45 et de 13h30 à 17h15** ainsi que le **mercredi matin de 08h00 à 13h00.**

Pour toute demandes et/ou questions, vous pouvez transmettre un mail sur <u>administration@st-do.fr</u> ou nous joindre par téléphone au 02 28 01 72 72 sur les heures d'ouverture indiquées ci-dessus.

3 - La vie scolaire

Pour toute information concernant des absences d'élèves, merci de joindre la vie scolaire, soit :

- Par téléphone au 02 28 01 72 72 (taper 1 pour la vie scolaire collège ou taper 2 pour la vie scolaire lycée)
- Par Ecole Directe en fonction de la classe de votre enfant
 - o Vie Scolaire Collège
 - Vie Scolaire Lycée

4 - Communication avec l'établissement

Vous avez accès à Ecole Directe via un code qui vous a été remis par l'établissement. A partir d'une connexion internet, cette application est un lien entre l'établissement et les familles. Vous devez régulièrement consulter votre accès pour consulter le cahier de textes, les notes, les absences et retards, ainsi que diverses communications administratives. Par ce biais, vous aurez accès aux relevés de notes, aux bulletins trimestriels et à tous documents qui pourront être déposés sur votre espace. A ce jour, toutes les nouvelles familles ont reçu un code Ecole Directe. Les familles actuelles conservent leurs codes.

Les codes Ecole Directe sont à conserver toute la durée de la scolarité de votre enfant.

Cet espace est exclusivement réservé aux parents. Les élèves ont un espace dédié avec un code personnel.

5 - Résultats scolaires

Les bulletins et relevés de notes, vous seront envoyés sur votre compte « Ecole Directe ». Merci de bien vouloir les télécharger et les enregistrer pour en garder une copie dans vos dossiers personnels.

6 - Etude du soir au collège

À partir du 9 septembre 2024, l'élève pourra sur inscription être en étude de 17h00 à 18h00.

Une enquête sera envoyée début septembre pour le choix des jours.

7 - Animation pastorale

Des célébrations eucharistiques, des temps de prières, auront lieu dans l'établissement. Ils seront proposés à tous les membres de la communauté éducative et les cours seront aménagés afin de permettre la participation du plus grand nombre.

Les Célébrations pour 2024/2025

- Messe de Noël
- Messe de Pâgues

Les Sacrements

A tout âge, il est possible de demander à recevoir les sacrements d'initiation : Baptême, Profession de Foi, Confirmation.

Chaque année, des lycéens des établissements catholiques se préparent à recevoir l'un ou l'autre des sacrements. Si votre enfant souhaite participer à ces rencontres, il pourra contacter Madame Grenot, Responsable de la Pastorale : mgrenot@st-do.fr.

8 - Assurance scolaire

Le groupe scolaire Saint-Dominique souscrit à une assurance globale qui couvre tous les élèves au titre de l'assurance individuelle accident durant toute l'année pour toutes les activités scolaires et extra-scolaires auprès de Mutuelle St Christophe sous le n° 0000249744104.

Chaque famille est invitée à se connecter sur le site <u>www.saint-christophe-assurances.fr</u> afin de prendre connaissance des garanties et de **télécharger l'attestation assurance scolaire de leur enfant**.

Vous pouvez consulter les éléments dans l'annexe 1.

9 - Listes de fournitures

Vous trouverez la liste des fournitures en annexe 2.

10 – Kit fournitures

Vous pouvez vous rendre sur le site www.rentreediscount.com. Vous pouvez consulter les éléments dans l'annexe 3.

11 - Calculatrice en 2^{nde}

Tous les élèves devront être équipés d'une calculatrice de type lycée, possédant le mode examen. L'entreprise Numworks vous propose ce matériel au prix de 71,99 € jusqu'au 21 août 2024. Pour passer commande, vous pouvez consulter l'annexe 4.

12 - Manuels scolaires

Les manuels scolaires seront distribués à la rentrée.

13 - Casiers

Suite à la validation de votre dossier d'inscription via Ecole Directe, les collégiens ont eu la possibilité de demander la location d'un casier. En fonction des places disponibles, le n° du casier sera transmis à l'élève le jour de la rentrée. Pour toute question concernant les casiers au collège, vous pourrez contacter Madame Piveteau via Ecole Directe (Vie Scolaire Collège).

Pour les lycéens, la proposition d'un casier sera faite à la rentrée par la Vie Scolaire.

14 - Informations PAI, PAP, PPS, PPRE, Aménagements

Merci aux familles d'élèves ayant des PAP, PAI, PPS, PPRE ou aménagements validés de bien vouloir les adresser à Madame Pasquier au secrétariat de scolarité (mpaquier@st-do.fr).

15 - Récapitulatif des documents que vous trouverez en annexes ci-dessous

Pour tous les élèves

- Annexe 1 : Documents concernant les assurances scolaires pour information
- Annexe 2 : Liste des fournitures pour achat
- Annexe 3 : Kit fournitures pour information
- Annexe 5 : Courrier du service psychologique de la DDEC pour information
- Annexe 6 : Modèle de dispense EPS pour information

Pour les lycéens

- Annexe 4 : **Pour les élèves** <u>de 2^{nde}</u> achat d'une calculatrice Numworks pour achat
- Annexe 7 : Pour les élèves de 2^{nde} séjour d'accueil 2^{nde} Piriac pour validation de la participation de l'élève
 - Merci de bien vouloir valider l'inscription de votre enfant en cliquant sur le lien figurant dans cette annexe
- Annexe 8 : **Pour les élèves <u>de 1</u>ère et Terminale**, courrier sur l'organisation EPS **pour information**

Nous vous transmettrons fin août un calendrier des différentes manifestations pour le 1^{er} trimestre.

Nous vous souhaitons un bon repos estival.

Bien cordialement.

Olivier MENARD Chef d'Etablissement